



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2014-040

Objet :

Acquisition parcelle des consorts BEYS Eliane
et BEYS Eric.

Section BD 79 (anciennement A 4242) – Bd du Moulin

05 MAI 2014

Délibération affichée le :

L'an deux mille quatorze et le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean Louis - DEBEAUCHE Christine – POURTIER Jean Luc – CABOCHE Chrystal - DURAND Véronique – PANTALEONE Alexandra – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie — DEJEAN Anne Marie — CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : NADAL Olivier à Joëlle SOREL - VAILHE Bruno à Martine LABEUR - GOMEZ René à Sylvie CONTRERAS - EDMOND-MARIETTE Gérard à Olivier LECOMTE

Convocation du 24 avril 2014

Mme MATEO Amélie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Olivier SERVEL, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, propose aux membres de l'assemblée, l'acquisition d'une parcelle d'une superficie totale de 150 m² – section BD 79 (anciennement A 4242) – Boulevard du Moulin, propriété de Mme BEYS Eliane et M. BEYS Eric pour la somme de 8 000 €.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- **ACCEPTE** l'acquisition par la commune de la parcelle :
 - Propriété de Mme BEYS Eliane et BEYS Eric
 - Cadastres section BD 79 (anciennement A 4242) – Boulevard du Moulin
 - Au prix de 8 000 €
- **S'ENGAGE** à inscrire au budget de la commune cette acquisition
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes authentiques de transfert de propriété ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20140502-DEL2014040-DE
Date de télétransmission : 02/05/2014
Date de réception préfecture : 02/05/2014

